

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 10 JUILLET 2023, À 16 h,
À LA SALLE DE RÉUNION.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Absents :

Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Régnald Blais	Conseiller # 5

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière ainsi que madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 16h05.

RÉSOLUTION N°072-07-2023
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
 - 2. Vérification des présences;*
 - 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
 - 4. Adoption du rapport financier 2022;*
 - 5. Période de questions;*
 - 6. Clôture de la séance;*
-
-

RÉSOLUTION N°073-07-2023
ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2022 : ADOPTION

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code Municipal, le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 est déposé devant le conseil municipal;

Attendu qu'un avis public ait été donné le 4 juillet 2023 voulant que ledit rapport soit déposé lors de la présente séance, et ce, conformément au 2^e alinéa de l'article 176.1;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte le rapport financier 2022 tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

RÉSOLUTION N°074-07-2023
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 16h14.

Monika Déraps
Greffière-Trésorière

Léonard Labrie
Maire